

REGARDS

Les professionnels du 2^e pilier dialoguent
avec l'autorité de surveillance

La responsabilité des organes : la gestion paritaire en question !

Lausanne – 15.09.2015 / Genève – 22.09.2015 / Sion – 23.09.2015

COÛTS

Le prix du séminaire est de **CHF 400.– HT**.

Ce prix est indiqué hors taxes et comprend le repas de midi et une collation pour la pause. Les frais d'hôtellerie sont soumis à la TVA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La finance d'inscription est due dès la réception de la confirmation de la participation au séminaire. L'inscription est définitive à réception du paiement. Le nombre de participants étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire aussi rapidement que possible. Priorité sera donnée aux représentants d'institutions de prévoyance. Le cas échéant, les organisateurs se réservent la possibilité de limiter le nombre de participants par institution ou par société.

Il est possible d'annuler une inscription sans frais **jusqu'au 28 août 2015**.

Au-delà de cette date, un montant correspondant à 50 % de la finance d'inscription sera dû en cas d'annulation. Pour toute annulation faite moins de cinq jours ouvrables avant l'événement, la finance d'inscription est intégralement due. Le cas échéant, un remplaçant peut être désigné. Toute annulation doit être faite exclusivement par voie postale (les annulations par téléphone ou par courriel ne seront pas acceptées).

Un changement de programme, d'intervenant ou d'horaire reste réservé. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler une session si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant, moyennant remboursement de la finance d'inscription.

CONTACTS

Elodie FUMEAUX
T 022 593 01 01
formation@pittet.net

Nadia OLMO
T 022 907 78 51
nadia.olmo@asfip-ge.ch

ORGANISATEURS

ASFIP – www.asfip.ch
Groupe Pittet – www.pittet.net

ASFIP^{Genève}
Autorité cantonale de surveillance des fondations
et des institutions de prévoyance

PITTET



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare
Geschäftsanswortsendung
Envoi commercial-réponse
Invio commerciale-riposta

Regards croisés
c/o Pittet Associés
Rue du XXXI-Décembre 8
Case postale 6227
1211 Genève 6

ASFIP^{Genève}
Autorité cantonale de surveillance des fondations
et des institutions de prévoyance

PITTET

REGARDS CROISÉS

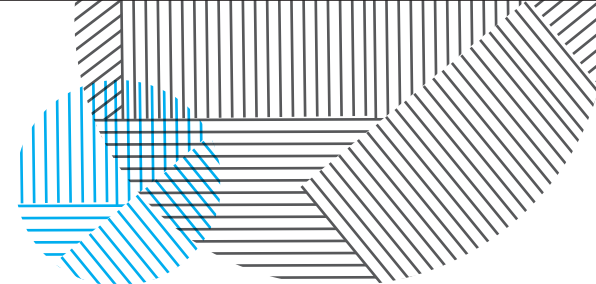
Organisé par Pittet Associés, en collaboration avec l'ASFIP (Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève), Regards croisés est un rendez-vous de formation avancée destiné aux acteurs romands de la prévoyance professionnelle. L'idée est d'aborder, sur une matinée, trois problématiques techniques relatives à la gestion d'une caisse de pensions, sous la forme d'un dialogue entre un praticien et un représentant de l'autorité de surveillance.

En tant que professionnel du 2^e pilier en activité dans un contexte de profondes mutations, vous êtes quotidiennement confronté aux problématiques organisationnelles, techniques et financières de la gestion d'une institution de prévoyance. Pour appréhender au mieux ces problématiques, il est profitable de pouvoir échanger avec d'autres professionnels, et de pouvoir bénéficier du point de vue déterminant de l'organisme qui supervise. Tel est l'objectif de Regards croisés.

Inscrivez-vous sans tarder au rendez-vous de **Lausanne** (mardi 15 septembre 2015), de **Genève** (mardi 22 septembre 2015) ou de **Sion** (mercredi 23 septembre 2015).

Nous nous réjouissons de vous accueillir !

**Informations et
inscription en ligne
sur www.pittet.net**



DATES ET LIEUX

Mardi 15 septembre 2015 – Lausanne

Lausanne Palace, rue du Grand-Chêne 7-9

Mardi 22 septembre 2015 – Genève

Fédération des entreprises romandes (FER-GE), rue de St-Jean 98

Mercredi 23 septembre 2015 – Sion

Espace Provins, rue de l'Industrie 22

PROGRAMME

8h30	Accueil
8h45	Droit – La responsabilité des organes: la gestion paritaire en question! Vision du praticien: Guy Longchamp (Pittet Associés) Vision de la surveillance: Céline Moullet (Autorité de surveillance)
	Gouvernance – La gouvernance des institutions de prévoyance collectives: l'œuvre de prévoyance contre la fondation? Vision du praticien: Stéphane Riesen (Pittet Associés) Vision de la surveillance: Jean Pirrotta (Autorité de surveillance) <i>Avec la participation d'un représentant d'une fondation collective</i>
	Pause
	Investissement – TER: illusion ou réalité? Vision du praticien: Marc Fournier (Pittet Associés) Vision de la surveillance: Pierre Vieujean (Autorité de surveillance)
12h00	Buffet dînatoire
13h30	Fin de l'événement



Les professionnels du 2^e pilier dialoguent avec leur autorité de surveillance.

- Je m'inscris à l'événement du **mardi 15 septembre 2015 à Lausanne**
- Je m'inscris à l'événement du **mardi 22 septembre 2015 à Genève**
- Je m'inscris à l'événement du **mercredi 23 septembre 2015 à Sion**

Prénom, Nom :

Titre, Fonction :

Institution :

Adresse :

Code postal, Ville :

E-mail :

Téléphone :

Signature :

L'inscription implique l'acceptation des conditions d'inscription.
Ce formulaire peut être retourné par courrier postal ou par télécopie (022 593 01 00).